Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- [x] Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Ce Journal paraît Semi-Hebdomadairement, le MARDI et le VENDREDI.

Mélanges Religieux,

Lettres, Avis, Correspondance etc., à l'adresse du Teur.

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTERAIRES ET DE NOUVELLES.

VOL. XV. MONTREAL, VENDREDI, 21 MAI 1852. No. 66

Les peuplades sauvages du territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

(Suite et fin.)

3°. *Position physique.*— Nos Montagnais ont un physique assez avantageux ; leur taille est peut-être au-dessus de la moyenne. J'en ai mesuré un de six pieds trois pouces. Ils ne sont ni jolis ni laids. Leur figure est assez conforme au type européen, à l'exception d'une forte saillie dans les pommettes. Leurs cheveux touffus, sont souvent châtains pendant l'enfance, mais deviennent toujours noirs, sur les hommes surtout. Leurs yeux, ni grands ni petits, n'ont point cette expression de vivacité et de malice, assez commune aux yeux noirs, surtout à ceux des Sauvages ; on y lit facilement la douceur et le calme de leur caractère, dont leur physionomie porte l'empreinte. Leurs dents ne sont ni aussi blanches ni aussi régulières que celles de ceux, qui comme eux, se nourrissent d'alimens sans effet ; elles offrent la variété que l'on remarque chez nous. Une barbe souvent bien fournie et toujours noire, les distingue des autres enfans des bois. Leur genre de vie est plus que suffisant pour leur rembrunir le teint ; on en trouve pourtant un certain nombre qui sont loin d'être noirs. Leur nez, ni aquilin ni très saillant, est presque toujours un peu applati, par l'extrémite et ne présente pas cette indéfinissable variété, que l'on trouve dans d'autres pays : je n'en connais qu'un, dont les proportions puissent offrir quelque chance de succès, dans une exhibition de cette intéressante partie de nous-même. Ils ont le pied délicat et assez mignon ; à l'exemple de nos Damoiseaux, ils cherchent à tirer vanité de ce prétendu avantage. Les femmes, dans cette partie-ci du moins, sont petites ; un degré considérable d'embonpoint leur fait gagner en largeur ce qu'elles perdent en hauteur. Le désir de plaire et surtout l'amour de la toilette, si ordinaire aux femmes (et je sais même sur ce fait bon nombre d'hommes qui sont femmes) a plutôt besoin d'être excité que réprimé en elles. Quoiqu'ennemi du luxe, je suis forcé de m'en faire ici l'apôtre.— Nos Sauvagesses, dit-on, ne sont pas laides ; mais il faut un œil mieux exercé que le mien, pour leur trouver des charmes par dessous l'épaisse couche de crasse et de graisse qui leur sert de voile, sur lequel une courte chevelure s'étend avec une capricieuse négligence, jusque dans leur bouche. Trop souvent, le desir de plaire fait négliger aux femmes certaines convenances, dont l'oubli les rend méprisables ; rien de semblable chez nos Montagnaises. Comprenant que les habits ne nous sont donnés que pour nous couvrir, elles en tirent la conséquence parfaitement logique qu'elles sont d'autant mieux vêtues qu'elles sont plus cachées. Les mères pourtant font souvent exception dans l'exercice de leurs devoirs maternels. Je crois vous avoir déjà parlé ailleurs de la toilette des femmes ; qu'il me suffise d'ajouter ici, qu'à moins d'en être témoin, il est impossible de se faire une idee de la dégoûtante malpropreté qui la caractérise. Le costume des hommes est assez semblable à celui de nos paysans ; ils se procurent leurs habits dans les magasins de la compagnie, où on les reçoit tout confectionnés d'Angleterre. Les pantalons seuls sont peu en usage, ils se remplacent par les *Mitasses* et un inexplicable lambeau de drap, auquel on donne le nom de *Broyet*. A l'automne, quand ils viennent de prendre leurs crédits, les hommes ont un certain air d'aisance ; leurs capots bleus ou blancs, leurs mitasses noires, blanches ou rouges, leurs bonnets écossais et leurs ceintures coloriées sembleraient faire croire qu'ils vivent, sinon dans l'opulence, du moins dans une honnête médiocrité. Hélas ! que la scène est différente du printemps, pitoyable est le coup d'œil qu'ils présentent alors.

Une chose particulière à nos Sauvages, c'est que, quoique très avides de beaux et bons habits, ils n'ont aucun goût quelconque pour les vaines parures ; jamais de rassades, ni colliers, ni pendant-d'oreilles ni rien de semblable. Toujours ils préfèrent le solide au frivole. Aucun ornement dans leurs chevelures ; elles pendent en désordre sur leurs épaules. Les hommes qui, généralement, sont mieux peignés que les femmes, se rasent les cheveux à la hauteur des yeux toute la largeur du front. L'art de la parfumerie n'a point encore atteint ici un haut degré de perfectionnement. Il consiste tout simplement à prendre un morceau de graisse quelconque et à s'en frotter les cheveux, le visage et les mains avec une prodigalité sans bornes. Hommes, femmes et enfans, tous aiment le brillant poli qui résulte de cette opération. Il faut avouer qu'elle a un précieux avantage, celui de détruire la surabondance de la population, qui, retranchée dans la forêt de leur *chef*, envoie de nombreuses colonies peupler jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'individu. Cet implacable ennemi du repos des humains semble aimer la nation Montagnaise, quoiqu'elle lui ait décerné la peine du *Talion*. Oui dent pour dent. Un Montagnais, mais surtout une Montagnaise, se sent-elle pressée par quelque géant de l'espèce, elle le saisit avec une dextérité étonnante et lui fait trouver entre ses dents, une mort digne de sa piquante audace. Le soin de détruire la vermine leur fait quelquefois oublier les règles de la modestie, mais le tout est sans malice, et, si elles souffrent autant que leur pasteur, de se sentir ainsi mangées vives, je crois qu'on peut leur pardonner ces petits écarts.

Avant l'arrivée des Europeens ici, la dépouille des animaux, surtout celle des Cariboux, servait exclusivement d'habits à nos Montagnais. Je ne sais pas trop quelle en pouvait être la forme ; il y a tout lieu de croire qu'elle n'était guère sujette aux capricieuses variations de la mode. J'ai pu me procurer plus de renseignemens par rapport aux différens ustensiles dont ils fesaient alors usage. Leurs haches étaient faites avec le bois des Cariboux, leurs *couteaux croches*, avec des dents de Castor, leurs autres couteaux, tranches (pour percer la glace); *leurs hameçons* et dards étaient des pierres dures et tranchantes ; leurs alènes et aiguilles étaient des épines de poissons dorés. Leurs cuillères faites de bois ou de la corne de Bœufs musqués. Comme les inventeurs d'alumettes phosphoriques n'avaient point encore fait part au monde de leur précieuse découverte, nos Sauvages se contentaient bonnement de tirer l'étincelle du choc de deux cailloux. On comprend facilement combien ces différens objets sont peu propres à l'usage qu'on en faisait, et que nos Sauvages ont dû recevoir avec une grande joie tous ceux que leur apportaient les Européens. Outre l'hameçon, les Montagnais connaissaient l'usage des rets, ils remplaçaient le fil avec de la *babiche*. J'ai vu de ces rets, ils sont mieux que je l'aurais cru. Leurs armes pour la chasse et la guerre étaient l'arc et la flèche et quelques dards. N'ayant point de chaudières, ils fesaient bouillir leur nourriture dans des plats d'ecorce, de bois ou de pierre, au moyen de cailloux rougis au feu. Souvent, même actuellement, la panse d'un animal leur rend cet important service ; ils y enferment la viande avec de l'eau et suspendent le tout au côté du feu ; ils lui impriment ensuite un mouvement de rotation jusqu'à ce que le tout soit en complette ébulition. Ils prétendent qu'une viande ainsi préparée mettrait en défaut l'habileté des meilleurs gastronomes. Ce que je sais, c'est qu'il faut être des leurs pour aimer les épices qu'un œil trop indulgent laisse dans les replis de ce singulier chaudron. Nos aimables ouailles sont encore plus malpropres dans leur nourriture que dans leurs vêtemens. Vous me dispenserez, je suppose, volontiers de vous prouver cette assertion. Je vous assure que, quoique pas très délicat à cet égard, leur vue m'a fait boudir le cœur assez de fois pour que vous puissiez m'en croire sur parole. Nos Montagnais sont excessivement gourmands. Leur sert-on quelque chose, ils commençent à palper le tout, puis, ils choisissent les parties succulentes, qu'ils dévorent avec une gloutonnerie dégoutante. La viande grasse et la graisse sont leurs mets favoris. L'usage de la fourchette est inconnu parmi eux voici ; comment il y suppléent. Ils prennent la viande de la main gauche, la saisissent entre les dents, puis, le couteau arrive pour accorder à la bouche tout ce qu'elle peut contenir. Les premières fois que je fus témoin de ces scènes, je croyais à tout moment voir tomber quelque bout de nez dans le plat, mais non, leur habileté en ceci n'est égalée que par la vivacité avec laquelle l'opération s'exécute. Un morne silence règne tout le temps ; on voit qu'il y va de la vie. Quand la portion est épuisée, chacun se lèche les doigts et les essuie à sa chevelure. On se regarde avec complaisance, quand le repas a été copieux ; alors les propos recommencent. Pendant ce temps, l'estomac, étonné du traitement qu'on lui a fait subir, s'efforce de revenir de sa surprise ; quelques détonnations de haut étage rétablissent l'équilibre et voilà qu'on est pret à recommencer. Ce qui m'étonne, c'est que les indigestions sont inconnues. Après des jeûnes rigoureux, on s'emplâtre l'estomac d'une quantité prodigieuse des alimens les plus substantiels, et cela sans le moindre inconvénient.

Nos Sauvages habitent dans des loges ou tentes, faites de peaux. La forme en est conique, le diamètre de la baye du cône varie suivant le nombre de ceux qui l'habitent. Le feu est au milieu. Tous sont assis, à la mode orientale, ou couchés suivant la coutume aussi des mêmes peuples. Ces loges me paraissent la dernière habitation désirable. Pour ma part, je ne puis m'y faire ; je n'en suis jamais sorti sans y avoir pris la crampe. Quoiqu'il y ait un certain ordre dans la distribution des places, néanmoins cet ordre varie ; j'ai remarqué avec peine qu'il n'y a que les vieilles qui aient une place fixe : c'est la plus mauvaise, à l'entrée, où il leur faut disputer, avec tous les chiens de la famille, la petite portion de terrain qui leur est assignée.—En hiver surtout, les Montagnais sont dispersés, rarement on voit plus de deux ou trois loges en un même endroit, et ce n'est toujours que pour peu de temps. En été ils se réunissent en plus grand nombre. Ici encore se découvre toute leur malpropreté. Il suffit qu'une nécessité soit naturelle, pour qu'on se croit autorisé à la satisfaire *coram sole et populo*.

Que de fois j'ai regretté de ne pouvoir mettre en force cette loi du Deutéronome, qui ordonnait aux juifs de porter un bâton pointu à leur ceinture, et l'usage qu'ils en devaient faire. Ce passage des livres saints a peut-être fait rire quelques esprits forts ou faibles, je voudrais, pour leur confusion, qu'on leur fit faire la revue d'un camp Montagnais. A moins d'être complètement privés de la vue, du tact et de l'odorat, ils comprendraient facilement que le divin législateur s'y entendait mieux qu'eux et que la plus petite de ses ordonnances est marquée au coin de la plus profonde sagesse.

Nos Montagnais vivent de la chasse. L'Original, le Caribou, le Cerf et le Bœuf sauvage constituent leur principale nourriture. Quoique manger du poisson leur paraisse chose pénible, ils sont néanmoins obligés de s'y résigner, depuis quelques années surtout. Trop heureux quand la pêche ne leur manque aussi. Oh ! que leur sort était digne de pitié, avant qu'ils entendissent parler de religion. Naître dans les pleurs, pour vivre dans la souffrance et mourir sans espoir, était alors tout l'abrégé de leur histoire. On peut encore leur appliquer à la lettre ces énergiques paroles du patriarche de la douleur : " L'homme né de la femme, vit peu de temps, il est rempli de beaucoup de misères." Il y a une misère extrême et générale qui étonne, et qui suppose, dans ceux qui y sont sujets, une capacité de privation dont ne peuvent point avoir l'idée ceux qui sont habitués à un autre ordre de choses. Vous savez qu'en général les Sauvages vivent au jour le jour ; ce qui fait que quelquefois ils sont dans l'abondance et le lendemain dans le besoin. Nos Montagnais, beaucoup plus prévoyants que les autres, sont à la vérité moins exposés à des privations inévitables. Il arrive néanmoins souvent que la pauvreté des temps et des lieux met leur prévision à défaut.

Je demandais un jour à l'un d'entre eux, s'il avait deja été jusqu'à trois jours sans manger. Il partit d'un éclat de rire et ajouta : " Tu ne sais donc pas comment nous vivons ? j'ai été jusqu'à dix jours sans prendre une seule bouchée, ni moi, ni ma femme, ni mes enfans." Ceci n'est point une rare exception, presque tous ont ce sort dans un temps ou dans un autre. Celui dont je vous parle est peut-être le meilleur chasseur du district. En été, leur position est moins pénible. Outre qu'ils n'ont point à lutter contre la rigueur de la saison, le pays offre plus de ressources qu'en hiver. La preuve de l'augmentation de misères pendant l'hiver se trouve clairement dans la proportion des mortalites pendant cette saison salubre. Le chiffre des morts de l'été à l'hiver est comme un est à huit, quelquefois à dix. Des jeûnes fréquents et très longs ruinent leur constitution. Les cas de commune longévité sont beaucoup plus rares qu'ailleurs. En hiver surtout, toutes les maladies sont graves, presque toujours mortelles. Je m'efforçais d'encourager un homme dont l'épouse n'était que légèrement indisposée, il me répondit : " Nous ne sommes pas comme les blancs ; la mort est forte contre nous, elle ne nous laisse point être malade légèrement." Le malheureux avait raison.

Pour avoir une idée complette de la misère de ces Sauvages, il faut ajouter à la privation si fréquente de nourriture, l'excessive pauvreté de leurs vêtemens. Pour ma part, j'en suis encore à me demander comment il leur est possible de résister à la rigueur du climat qu'ils habitent, sans autres ressources que celles qui sont à leur disposition. Il faut que l'habitude contractée dès l'enfance leur fasse perdre la sensibilité à un point qu'il est difficile d'imaginer. Par les froids les plus intenses, ils couchent dehors, sans feu, avec une simple couverte, souvent beaucoup plus courte qu'eux mêmes. Je voyageais en hiver. Un Sauvage qui m'accompagnait m'avait déjà donné plusieurs échantillons de sa capacité à cet égard. La veille de notre arrivée ici, le thermomètre de Réaumur marquait 32 degrés, renforcé d'un vent impétueux. Pendant la nuit, plusieurs frissons m'avertirent que ma couche n'avait point été suffisamment bassinée. Nous étions campés dans un endroit peu avantageux, sans abri et presque sans bois pour faire feu. A mon réveil je tremblais de tous mes membres, les dents me claquaient dans la bouche. J'apperçus alors mon Montagnais, les pieds nus, sortis de dessous sa petite couverte, exposés à l'air et séparés de la neige par une branche de sapin. Je ne pus retenir un cri de surprise, craignant qu'il ne fût gelé. Mes autres compagnons l'éveillèrent, quoiqu'avec difficulté. Il nous avoua alors qu'il avait dormi profondément toute la nuit, sans même sentir le froid. Ils sont tellement pauvres, que le plus petit adoucissement leur parait du luxe. Quand je voyage en hiver, je prends ordinairement deux couvertes pour m'abriller, tandis que mon capot me sert de matelas.

Je ne pensais pas qu'un pareil fit put offrir quelque chose de superflu, quand il faut coucher dehors. Et bien ! le croiriez-vous, bonne mère ? je n'ai peut-être pas un seul soir préparé cette couche si simple en elle même, sans entendre les Sauvages qui m'accompagnaient faire des réflexions sur le bonheur de ma position, sur l'avantage d'être aussi richement pourvu de toutes les choses nécessaires à la vie. Deux couvertes pour un seul homme leur semble un trésor que des étrangers à leur nation peuvent seuls posséder. On demandera peut-être comment ces Sauvages peuvent-ils être si pauvres, quand leurs pelleteries sont une source de richesses pour la compagnie qui a ici le privilège exclusif de la traite ? J'aimerais à vous parler au long de cette compagnie ; j'y reviendrai ; qu'il me suffise pour cette fois de vous dire franchement que je suis éloigné de l'opinion de ceux qui n'y voient que du mal et qui travaillent même à la désorganiser. Je ne prétends pas dire que tout soit irréprochable ; certes, quelle est l'administration confiée à des mains humaines qui ne laisse rien à reprendre ? On pourrait sans doute attendre davantage d'une société de bienfaisance qui aurait des sommes immenses à dépenser pour procurer le bien-être des indigènes de ces contrées, mais je crois que l'on ne peut pas raisonnablement demander plus à une compagnie de Marchands qui achètent par les plus dures privations une médiocre fortune pour leurs vieux ans. On se trompe grandement quand on juge de cette compagnie par celle du Nord-Ouest, ou parce qu'elle a pu être elle-même dans la lutte qu'elle a soutenue contre le plus puissant de ses antagonistes. Voici en trois mots toute mon opinion. Dans tout le territoire des Montagnais, que je connais particulièrement, et où l'usage des liqueurs enivrantes est complètement interdit, je trouve que le commerce de l'Hon. Compagnie de la Baie d'Hudson est renfermé dans les bornes de la plus stricte justice. De plus, que le plus grand malheur qui put arriver à nos Sauvages serait l'opposition de quelque côté qu'elle vint. De plus encore, que quoique les secours que cette compagnie nous accorde puissent paraître bien peu de chose, néanmoins, sans elle, et livrés aux seules ressources que nous possédons actuellement, il nous serait moralement impossible de continuer ici l'œuvre des missions. L'opinion que j'exprime n'est pas celle que j'ai toujours professée, mais elle est le résultat des réflexions sérieuses et consciencieuses que j'ai faites sur la position des Indiens, au bien-être desquels je travaille. Je ne suis ici partisan que de mes convictions, pas même influencées par les traitemens pleins d'égards et de générosité dont j'ai été personnellement l'objet dans tous les rapports que j'ai eus avec les membres de la compagnie. Je vous ai déjà parlé bien des fois de la bonté toute paternelle de M. McKenzie, j'en pourrais dire autant de son successeur ; M. N. Finlayson, néanmoins, comme je ne suis point ici pour moi, la délicatesse de ces procédés ne m'aveuglerait pas au point de me fermer les yeux sur le sort de ceux dont le bonheur est étroitement identifié au mien. Si donc ces Sauvages sont si pauvres, cela tient à la volonté adorable de la providence qui les a placés dans le coin du monde le plus inhospitalier. Plus d'industrie et un peu plus de travail pourraient aussi améliorer leur condition. Notre position à nous-mêmes ne nous permet pas de les aider autrement que par des conseils. Ce mode de régénérer un peuple est lent. Il faut du temps pour changer des habitudes qui sont l'œuvre des siècles.

Si le sort de la nation en général est si triste, celui de la femme en particulier offre un redoublement de privations et de souffrances tout à fait inconnues chez les nations civilisées. "Je multiplierai tes maux," avait dit Dieu à la première pécheresse ; cet anathème terrible pèse encore ici de tout son poids ; c'est la misère multipliée par la misère, de façon à donner un produit effroyant de tribulations. Femmes chrétiennes, si vous ne comprenez pas tous les avantages que vous procure la régénération, venez un peu à l'école des nations infidèles, et alors vous verrez ce que vous seriez sans la salutaire influence du Christianisme. J'ai déjà, bonne mère, dans d'autres lettres, déroulé à vos yeux le tableau des misères qu'endure ici votre sexe. Votre sensibilité a déjà été assez touchée à cette vue, pour qu'il ne soit pas besoin de l'émouvoir de nouveau. Je dois donc terminer la notice que j'ai entrepris de vous donner sur les Sauvages que j'instruis. J'en ai déjà beaucoup trop dit, pour une lettre, pas assez pour l'histoire d'un peuple.

Si, comme on peut tout naturellement le croire, Dieu a assigné aux nations, ainsi qu'aux individus, le rôle qu'elles ont à jouer sur la grande scène du monde, il est permis de se demander quel peut-être celui de la nation Montagnaise. Ce rôle sans doute paraîtra bien petit, si on le compare à celui des puissances colossales, qui étendent leur empire d'un pôle à l'autre et qui dictent des lois à des centaines de nations tributaires. Dans un mécanisme, le plus petit des rouages, comme le plus grand, est nécessaire à l'accord général ; aussi dans la grande harmonie du monde, la plus faible comme la plus puissante des nations doit contribuer à l'enseignement commun. Aussi nos Montagnais, au milieu de la plus grossière ignorance et de la plus profonde misère, offrent de salutaires instructions dans l'ensemble de leurs qualités morales. La religion naturelle a suffi parmi eux pour opposer une digne infranchissable à des passions qui ne débordent que trop communément au sein des populations même les plus chrétiennes. Ceci semble prouver qu'on cherche trop exclusivement, dans la corruption de notre nature, la raison des crimes inintelligibles de la part d'êtres raisonnables. Privés de l'innocence originelle, nous avons sans doute une tendance naturelle au mal, mais cette tendance devient plus forte et plus générale, par la facilité avec laquelle nous la suivons, au point qu'il serait vrai de dire que nous corrompons notre propre corruption. La conduite de cette nation me semble, en outre, une grande justification de la Providence et prouve que Dieu a dû dire à l'homme, sous la loi primitive, ce qu'il a répété au grand apôtre de la loi parfaite : " Ma grâce te suffit." Par un secret jugement, aussi adorable qu'impénétrable, les générations ont succédé aux générations, jusqu'à celle qui vit : les siècles ont refoulé les siècles, jusqu'à notre époque, sans que cette nation ait reçue les grâces signalées qui en ont prévenu tant d'autres dès leur berceau ; sans qu'elle entendit parler de son rédempteur, sans qu'elle le désirât, faute de le connaître. Mais enfin l'heure favorable a sonné ; Dieu, dans sa miséricorde, s'est souvenu de son peuple et y a envoyé des ministres arborer l'etendard du salut, sur des plages inhospitalières, qui ne semblaient accessibles qu'à la cupidité. Votre fils, en la compagnie d'un ami vraiment digne de ce nom, suivi de frères cheris, a été choisi pour cette noble mission, pour continuer l'œuvre d'un zélé devancier. Et bien ! je vous le demande, le sort de ce fils est-il si misérable ? J'en appelle à votre propre jugement, non pas, à la vérité, à votre témoignage comme mère. Je sais qu'à ce tribunal, comme à celui de mon cœur de fils, je trouverais une prompte et entière condamnation. J'en appelle à vous, comme femme, et surtout comme femme chrétienne. On exalte le bonheur d'une mère, dont le fils, dans une tourmente politique, se sera armé du glaive qui tue, pour voler généreusement au secours de ses concitoyens. Eh quoi ! le bonheur d'une femme chrétienne sera-t-il moins grand, lorsque son fils, jeune soldat de l'armée du Seigneur, voyant l'humanité aux prises avec le plus redoutable de ses ennemis, se sera armé de la croix qui sauve, pour courir au secours de la portion la plus délaissée de la grande famille humaine. M'en voudriez-vous, bonne et tendre mère, d'avoir tiré la conséquence naturelle des principes, que vous vous êtes efforcée de graver dans mon cœur, dès les premiers pas que je fis dans la vie. Les jeunes plantes conservent longtemps la trace des liens qui les ont unis à leurs tuteurs ; aussi mon cœur a gardé le souvenir des conseils que vous avez prodigués à mon inexpérience : " Comprends mon fils," m'avez-vous dit bien des fois, "que la plus douce et la plus pure des satisfactions est celle de faire du bien à ses semblables." Ce bonheur, bonne mère, je l'ai compris ; j'en jouis dans toute sa plénitude. Voudriez-vous donc me le ravir ? Voudriez-vous vous attrister de ce qui fait l'ambition de toutes les mères ? Non ! Tels ne sont pas vos sentimens ; vos lettres, toutes imprégnées du plus tendre amour comme de la plus noble résignation, prouvent que je ne m'étais pas trompé dans l'appréciation que j'avais faite de la trempe de votre caractère et du degré de votre piété. En effet, sous quelque point de vue qu'on envisage la conduite d'un prêtre Canadien se consacrant aux missions sauvages de l'Amérique Britannique, on ne peut voir que des motifs de consolation. Quant aux grandes questions d'humanité et de religion, la chose parle trop clairement d'elle-même pour qu'il soit besoin de preuve. Au point de vue politique, cette conduite a encore son mérite, puis qu'il s'agit de rendre plus éclairées et meilleures, c'est-à dire, plus fidèles sujets, des nations soumises au glorieux empire dont le drapeau flotte sur les rives de notre grand fleuve. Au point de vue national, cette démarche du prêtre Canadien doit bien mériter aux yeux de ses concitoyens, puisqu'il paye la dette de son pays.—L'européen qui foule pour la premiere fois le sol de notre chère patrie, s'étonne de la révolution qui s'opère dans ses idées : c'est à peine si le témoignage de ses sens suffit pour dissiper ses illusions. Les mots Canada et Canadien lui avaient toujours paru d'une nature si forestière, qu'il n'avait pu se dispenser d'y rattacher les idées de pays sauvage et de peuple barbare. Il est tout surpris de trouver par de là les mers, les allures de la civilisation et, dans le peuple de nos campagnes, le pur sang

de nos ancêtres et toute la politesse qui les distingue. Le Canadien qui visite les immenses solitudes du Nord-Ouest, éprouve un étonnement aussi grand, mais d'une nature bien différente.—Quand on examine le foyer domestique, on lui trouve un assemblage de qualités précieuses, qui le rendent recommandable aux yeux de tous; mais s'éloigne-t-il du clocher de sa paroisse, cesse-t-il d'entendre la voix du pasteur qui a guidé son enfance, il devient un tout autre homme. C'est dans les pays sauvages surtout, que sa conduite offre la plus dégoutante page de son histoire. Aussi, Canadien moi-même, j'ai rougi bien des fois de l'inconduite de nos voyageurs, dans ces contrées et me suis dit: "Sur l'honneur puisque quelques-uns de mes concitoyens se sont épuisés ici, dans une œuvre de démoralisation, il est juste que je me consume moi-même à régénérer leurs descendans et les nations auxquelles ils se sont joints, par des unions trop souillées, pour être honorables." Je suis ici plus en famille qu'on ne le pense peut-être. Outre les employés des forts, qui sont presque tous Canadiens ou enfans de Canadiens, on trouve au milieu des Sauvages eux-mêmes, des noms qui disent assez clairement l'origine de ceux qui les portent. A notre arrivée au Portage du Fort de Traite, nous remarquâmes, M. Laflèche et moi, un Sauvage de meilleure tournure que ses frères. M. McKenzie nous le présenta, en disant: c'est M..... Quoi! m'écriai-je tout surpris, serait-il par hazard parent de..... Précisément, ajouta notre respectable compagnon; ce Sauvage est fils de l'honorable M.... de.... Je sais que les frères et sœurs de ce demi-sauvage étalent journellement leur luxe, aux yeux des habitants de Montréal, *sans peut-être* jamais avoir songé à donner une obole pour la sublime œuvre de la Propagation de la Foi, seul et efficace moyen de venir en aide à celui que la nature leur fait un devoir sacré de chérir comme un frère. Je cite ce fait entre mille, car il est un très grand nombre de famille Canadiennes qui seraient étonnées de trouver de leurs membres au milieu de Sauvages croupissant dans la plus profonde ignorance, dans l'oubli du Dieu, que servaient leurs ayeux, et que leurs pères leur ont tout au plus appris à maudire. Près d'arriver ici, pour la première fois, un Montagnais mit le pied dans notre barge et nous aborda en blasphémant en langue française. Le pauvre homme n'avait pas la moindre idée de ce qu'il disait, il se fesait tout simplement l'écho de langues Canadiennes trop habituées à ces sortes de saluts.—C'est sous ce rapport que je dis que le prêtre Canadien paye une dette nationale. Je n'étais donc ni traître à ma patrie, ni oublieux de mes devoirs, envers ma gracieuse souveraine, quand j'entrais dans une communauté qui *pouvait m'imposer la* vocation dans laquelle je suis si heureux de marcher. Je cite les paroles précédentes, parcequ'elles ont été prononcées, en grande partie à mon occasion, dans une enceinte où chaque mot devait être un conseil de sagesse, où chaque individu devrait au moins éviter d'être ridicule. Pour être éloigné de mon pays, je ne perds pas les sentimens qui doivent animer tout homme de bien. Le Sauveur, qui a assigné à ses missionnaires l'univers entier pour patrie, ne leur a point interdit un sentiment de prédilection pour le coin de terre qui a vu leur berceau. Canada chéri, je te souheiterais des traitres tels que ceux qui épuisent ici la mesure de leur capité, pour liquider la dette sainte que t'ont fait contracter les plus indignes de tes enfans.

S'il est un sentiment auquel j'ai été traître, c'est le ménagement que j'aurais dû faire de votre sensibilité; à vous, bonne mère, de m'accorder le pardon de ce crime; je sais que vous l'avez déjà fait. Quoique je connaisse vos dispositions à cet égard, j'ai cru ne devoir pas taire les réflexions qui précèdent, parcequ'elles sont de nature à soutenir votre courage, contre les impressions pénibles qu'une tendresse trop naturelle peut tenter sur votre cœur. La religion règle les sentimens, mais elle ne saurait ni les étouffer, ni les condamner. La vertu n'est point ennemie de la sensibilité; je ne vois pas même de vertu là où il n'y a que de l'apathie. Aussi, bonne mère, je comprends que vous deviez souffrir de l'éloignement de votre fils, *comme il souffre lui-même* de sa séparation d'avec celle qui a tant de droit à son amour. Pour notre consolation mutuelle, disons-nous souvent: "Le doigt de Dieu est ici," c'est lui qui unit nos cœurs, quand même il sépare nos corps. Que son saint nom soit béni! Que sa sainte volonté soit faite. Oui, tendre mère, qu'elle soit faite cette *volonté adorable! trop heureux* que le Seigneur ait jeté ses regards sur nous! Regrettons-nous des sacrifices nécessaires pour procurer la connaissance de ce bon maître à tant de peuples qui le méconnaissent. Puissent ces grandes considérations contribuer puissamment à vous soutenir. Puisse Dieu, infiniment bon, bénir ma mère et la dédommager au centuple du chagrin que j'ai pu lui causer dans le seul but d'être utile à mes semblables. Puis, si la pensée qu'on est aimé de ceux qu'on chérit, est le plus grand adoucissement aux douleurs de l'absence, vous le savez, le cœur de votre fils est semblable à celui de *sa mère: il aime* ardemment Dieu avant tout et sa mère après Dieu. Au reste je vous ai écrit la semaine dernière une lettre à l'occasion du premier de l'an, qui vous dira assez, que ni le temps, ni l'éloignement, ne diminuent en rien la tendresse que j'ai pour celle qui n'est occupée que de mon bonheur. Adieu, bonne mère, adieu. Qui sait si Dieu ne nous réserve pas la joie de nous revoir unis ici-bas! Ce que je sais, c'est qu'il me laisse et même me commande le devoir de vous aimer. Cette pensée console et encourage le plus

Tendrement affectionné
de vos fils,
ALEX. TACHÉ.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, VENDREDI, 21 MAI 1852.

PREMIÈRE PAGE:—Les Peuplades Sauvages du territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson.—(Suite et fin.)

OBITUAIRE.

Ce n'est pas sans un sentiment de regret que partageront avec nous un grand nombre de nos concitoyens, que nous enregistrons le décès de M. Théophile Durocher, prêtre, mort avant-hier, le 19 mai, à l'âge de 46 ans, 8 mois et 15 jours, dans la paroisse de Belœil, dont il était le curé desservant depuis 1831.

M. Durocher était né à St. Antoine de la Rivière Chambly, le 5 septembre 1805. Il avait fait ses études au collége de Montréal. Ordonné prêtre en cette ville le 9 mars 1828 par feu Mgr. J. J. Lartigue, il fut, dès le lendemain, nommé vicaire à la paroisse de Ste. Rose, puis il remplit successivement les fonctions du vicariat dans les paroisses Ste. Geneviève, St. Laurent et St. Benoit. En 1831, il remplaça, en qualité de desservant, le curé de St. Benoit, M. Félix, mort le 24 mai de cette année-là. Il remplit cette desserte à St. Benoit jusqu'à la fin de septembre 1831, époque de sa nomination à la cure de Belœil. Il était agrégé à la Caisse Ecclésiastique de St. Jacques et à la Société d'une Messe.

Il y avait trois ans que M. Durocher éprouvait les atteintes du mal auquel il vient de succomber. Un voyage qu'il fit en Europe, où il resta plusieurs mois en 1850 et 1851, améliora sa santé sans la relever suffisamment contre les atteintes profondes qu'elle avait eues à subir.

Le prêtre vertueux et estimable dont la paroisse de Belœil regrette en ce moment la perte, y avait fait beaucoup de bien, et l'avait administrée avec une grande sagesse.

NOUVELLES D'EUROPE.

Par le steamer *Africa*.

Nous ne pouvons donner qu'un précis des nouvelles transmises hier par le télégraphe à l'arrivée de ce steamer à New-York.

ANGLETERRE.—Il a été lu à la Chambre des Lords un bill de lord Lyndhurst pour remédier aux incapacités résultant pour certaines personnes (les Juifs sont principalement de ce nombre) de leur refus de prêter le serment d'abjuration.

Le bill des milices a été lu dans la chambre des communes, mais n'a pas autrement progressé.

Le bruit courait que le cabinet allait être dissous par suite d'un discours de M. d'Israëli prononcé la semaine précédente sur le commerce libre.

FRANCE.—L'anniversaire de la mort de l'empereur mercredi (le 5 mai), a été comméморé comme jour de fête suivant prescription de l'autorité.

Il était question du mariage de M. de Persigny avec la princesse de la Moskowa, qui serait magnifiquement dotée par le Président.

Le diner offert au président le dimanche (9 mai), a eu pour objet la réconciliation de tous les membres de la famille Bonaparte.

On parlait d'une adresse à être présentée le 10 mai, jour de la grande revue, à Louis Napoléon, pour le prier de changer la *forme* du gouvernement, dans l'intérêt du pays, et de se proclamer empereur.

M. Passy, ci-devant ministre des finances, a reçu ordre de quitter le territoire.

ITALIE.—Le Président de la Cour Criminelle est mort le 22 (avril). Il a extrêmement souffert, et "les Napolitains regardent son douloureux trépas comme un coup de la Providence Divine."

Nous publierons des renseignements plus véridiques sur les dispositions des Napolitains envers ce magistrat éminent et intègre. Les *nouvelles assez vagues données par le rapport* télégraphique sur d'autres contrées de l'Europe, seront communiquées sous peu de jours à nos lecteurs au reçu des journaux que nous attendons de cet arrivage.

Il vient d'être formé à St. Roch de Québec une *association* dont le but est de propager les connaissances utiles sous la sauvegarde des principes religieux, et devant porter le nom d'"Institut Catholique de St. Roch." Le tableau de l'élection récente des officiers du nouvel institut présente les noms suivants:

Présdt. honoraire, le Rév. M. Z. Charest, ptre. curé.
Président actif, Pierre Légaré, avocat.
Vice-Présidents, { Ls-Prévost, N. P. / le Rév. J. B. Z. Bolduc, ptre. v.
Secrétaire-archiviste, M. J. B. Martel.
Asst.-secrét.-archiviste, F.-L. Gauvreau, N. P.
Secrét.-correspondant, G. Muir, écuyer
Asst.-secrét.-corrspt., M. A. D. Riverin.
Trésorier, M. Prudent Vallée.
Assistant-trésorier, M. René Pelchat.
Bibliothécaire, le Rév. M. J. Matte, ptre., vicaire.

COMITÉ DE RÉGIE.

MM. Jos. G. Tourangeau, senior, J. B. Martel, Ls. Prévost, Fis. Evanturelle, Aug. Gauthier, G. M. Muir, René Pelchat, Rév. M. Jos. Matte, Rév. M. J. B. Z. Bolduc, Aug. Côté, Chs. Dion, A. D. Riverin, Gab. Lapointe, Théop. St. Jean, Rév. M. Richardson, Prudent Vallée, Jos. Cauchon, Ls. Eug. Blais, Dr. Moisan, F. L. Gauvreau, Dr. C. E. Lemieux, Dr. Ls. Roy, Phil. Brunet, Jos. Rosas, Jean G. Tourangeau, Eus. Renaud, Hubt. Paré.

Pour vraie copie,
J. B. MARTEL,
S. A. I. C. S. R.

S. G. Mgr. l'Archevêque de Québec ayant eu communication de ce projet et des règlements par lesquels on voulait en poursuivre l'exécution, a pleinement approuvé l'un ainsi que les autres en appellant la bénédiction de Dieu sur l'Institut nouveau, en fesant honneur à tous ceux qui ont pris part à cette bonne œuvre.

Et pourquoi en serait-il autrement? Un Institut se dit religieux avant tout, non parce que l'esprit de religion ait rien à démêler avec les *partis* qui pullulent aujourd'hui dans le monde, mais uniquement parce que l'esprit religieux doit être, s'il ne l'est pas toujours, l'inspirateur d'une association qui se *propose un but intellectuel en voulant s'appuyer* sur une base; qui, en un mot, aspire honnêtement à être quelque chose.

On ne nous demandera pas, sans doute, ce que la religion peut avoir de commun avec les connaissances utiles, et nous n'avons pas besoin de dire quelle affinité existe entre la religion et les notions incomplètes que l'homme a décorées du nom de *science*. Une démonstration de ce genre serait un véritable lieu-commun pour les esprits capables de discernement; on ne peut l'entreprendre que pour le sceptique qui veut bien accepter la science pour ce qu'elle est sans se croire logiquement tenu d'en faire honneur à la source; ou l'esprit encore en faveur de l'esprit prévenu qui se figurerait que les connaissances même utiles, même usuelles, même les plus simples en apparence, manquent d'avoir avec les plus transcendantes, une corrélation intime et nécessaire, qui oblige, pour toutes, à la reconnaissance *d'un même auteur, comme à la profession* d'un même hommage.

Un institut a besoin de connaître, et, pour connaître, la discussion est aussi quelquefois un besoin. Il faut cependant à ses discussions un fondement, à ses études un point de départ. Le principe religieux qui a marqué pour lui ce point de départ, lui devient une acquisition d'autant plus nécessaire, que l'erreur infeste aujourd'hui la littérature, se glissant, parfois impudente et railleuse, souvent perfide et dissimulée, dans une foule de livres et d'écrits, dans le manuel élémentaire de l'aspirant, aussi bien que dans les dissertations savantes de l'érudit et même du naturaliste; ici, insultant avec rage à la révélation divine, là, flamant de son souffle empesté les croyances les plus chères à l'homme pour leur substituer des doctrines désolantes, ou le doute plus désolant encore de la vérité des devoirs et de la réalité de ses fins ici-bas.

Qu'il y ait eu, on nie *qu'il* y ait encore, des associations scientifiques et littéraires pour aspirer au progrès intellectuel *sans* le christianisme, il n'en est pas moins très réel (et c'est maintenant ou jamais le tems de le reconnaitre), qu'un tel progrès n'est possible *que par le christianisme*. Ce n'est point là du philosophisme: c'est de la philosophie élémentaire, mais fort importante. Nous la considérons, qui plus est, au point de vue catholique, et nous ne l'inventons pas.

Voici la lettre d'approbation de Mgr l'Archevêque de Québec:—

ARCHEVECHE DE QUEBEC,
7 mai 1852.

Monsieur,

J'ai pris connaissance des projets de constitution et des réglements de l'Institut Catholique qu'il est question d'établir dans votre paroisse, et je me hâte de vous assurer qu'ils rencontrent ma plus cordiale approbation.

C'est avec plaisir que je vois se former au milieu de *vos braves paroissiens une institution* dont le but est de les initier de plus en plus aux connaissances utiles, sous la protection de la religion. Honneur à tous ceux qui ont pris part à cette bonne œuvre.

Je prie Dieu qu'il daigne bénir l'Institut et lui faire exercer la plus heureuse influence sur la population de Saint-Roch, de tout temps si catholique.

Je suis bien cordialement,
Monsieur le curé,
Votre très humble et très
Obéissant serviteur,
(Signé) † P. F. ARCHEVEQUE DE QUEBEC.

A Monsieur le curé de Saint-Roch de Québec.

Le *Montreal Witness* du 17 du courant contient ce qui suit: nous traduisons le paragraphe *en laissant subsister autant que* possible le ton et l'élégance du texte original:—

"Il court de par la ville une histoire étrange au sujet d'un Jésuite qui s'est échappé du Collége de cet ordre qui existe dans la Cité, et a été depuis en butte à toute sorte de menaces, de cajoleries et de déceptions pour être replacé sous l'empire des Jésuites. On l'a enfin attrapé et remmené, mais il s'est échappé de nouveau, et il tremble maintenant d'être enlevé, même dans les rues, ou d'être attaqué dans la maison où il se retire, et même d'être assassiné ou jeté dans les cachots du nouveau *Saint-Office*. C'est là un triste état de choses pour le Canada et le dix-neuvième siècle. *Une* raison qui motive ces menaces et ces persécutions de la part des Jésuites et de leurs instruments, est, *apprenons-nous*, qu'il a fait quelques révélations étranges."

Le *Montreal Witness* qui, durant plus de sept années déjà, n'a vécu que d'insultes *qu'il ne cesse de déverser sur le catholicisme* et sur tous les ordres religieux de la communion catholique; le *Montreal Witness*, convaincu mille fois d'avoir calomnié le clergé du Bas-Canada et notamment celui de Montréal, qui n'assume la qualité de *témoin* que pour mieux en profaner le caractère; ce journal enfin qui, d'entre les êtres malfaisans qui oppriment le monde, ne ressemble qu'à un seul que nous pourrions lui nommer, opposera-t-il son mutisme ordinaire aux interpellations qui suivent, car nous lui demandons au sujet de l'anecdote qu'il raconte:—

1°.—Si le *Jésuite échappé de son collége*, etc., n'est pas entièrement de votre invention, QUEL NOM A-T-IL?

2°.—En quel tems aurait-il effectué sa fuite; qui l'a *cajolé*, l'a *trompé* et *menacé*, comme vous le dites? qui l'a persécuté, etc.?

3°.—Si vous ne savez que répondre à ces demandes, informez-nous au moins de qui vous a *appris* la nouvelle, car la *rumeur* sur laquelle vous vous appuyez est FAUSSE. Nous tenons à *vérifier* le fait, et à le reconnaître s'il est exact. Mais, s'il y a calomnie, le silence de M. Dougall, éditeur principal du *Montreal Witness*, dira suffisamment au public sur qui la responsabilité de cette calomnie retombe.

En attendant, nous ferons remarquer au *Witness* que des journalistes assez ignorants *des lois de leur pays pour croire* sérieusement à l'existence d'une inquisition érigée en tribunal, ayant le pouvoir de punir par le cachot et d'infliger la mort, dans la cité de Montréal, en 1852, sont peu faits pour illustrer le *dix-neuvième siècle*. Et si l'*état de choses* dont se plaint le *Witness* est fabuleux (ce dont il peut se convaincre s'il n'est pas de mauvaise foi), il faut plaindre *une société que rien ne* protége contre le fanatisme désorganisateur d'une presse avilie à force d'impostures et de transgressions des règles d'honnêteté les plus essentielles à la diffusion du journalisme.

COMMENT LA CHARITÉ CATHOLIQUE EST MIEUX COMPRISE D'UNE MUNICIPALITÉ PROTESTANTE AUX ETATS-UNIS, QU'ELLE NE LE FUT JAMAIS DU *Montreal Witness*.

On lit dans l'*Univers* de Paris:—

"L'Eglise acquiert toujours d'un côté ce qu'elle semble perdre de l'autre en influence, en étendue ou en liberté. Pendant que le Piemont exile les Evêques, met la main sur les revenus des associations charitables et repousse les religieuses de ses hôpitaux, les Etats-Unis donnent aux colléges de Jésuites les priviléges d'université, octroient aux couvents le droit d'acquérir et appellent les sœurs de charité à l'administration des hospices publics."

On lit en effet dans le *New-York Freeman's Journal* du 13 mars, que le conseil municipal de Mobile, après des délibérations approfondies, a confié les soins de son hôpital aux sœurs de charité de Saint-Joseph. Ce conseil se compose de vingt deux membres, dont dix-huit sont protestants et quatre seulement sont catholiques; mais le vote n'en a pas été moins pris à la presque unanimité, les représentants de la cité s'étant convaincus de l'immense avantage des Sœurs au triple point de vue de l'économie, du bien être des malades et de leur moralité. Ce contraste devrait faire rougir les conseillers de la couronne de Sardaigne, si les philosophes ne se faisaient un front qui ne rougit jamais.

(Mobile est un port de mer très important, situé sur le golfe du Mexique, à cinquante lieues de la Nouvelle-Orléans. La ville compte 20,000 âmes, et le mouvement d'affaires qui s'y fait est immense, principalement en cotons. C'est en 1701 que le brave d'Herville en jeta les fondements; il y bâtit le fort de la *Mobile*, du nom d'une tribu indienne du voisinage, que Garcilasso de la Vega appelle *Mauvilla*, et ce poste fut pendant dix-huit ans l'établissement principal de la Louisiane, jusqu'à la fondation de la Nouvelle-Orléans sur les rives de Mississipi. Mobile a cessé d'être ville française; mais le souvenir de la domination première se retrouve dans les noms des rues et des places, fidèlement conservés depuis plus d'un siècle. La rue de Bourbon, la place Royale, le quai d'Orléans, sont des inscriptions qui frappent le regard, sans que les modernes républicains d'Amérique aient eu le ridicule de les débaptiser pour faire place à des désignations démocratiques.)

—Le collége de Lecce, dans les Deux-Siciles, vient d'être élevé, par décret royal, au rang de lycée royal, et placé sous la direction des RR. PP. de la Compagnie de Jésus. Une somme de trois mille ducats, prise sur les fonds de la province, est consacrée annuellement à cet établissement. Il y aura dans ce lycée une chaire de droit civil et une chaire de droit pénal.

Bourbonnais.

Le *Moniteur Canadien*, longtemps après avoir publié les *soupçons* de M. Courjault, missionnaire, contre les *Mélanges*, touchant la lettre de Mgr. Vandevelde à Mgr. de Montréal, en s'autorisant de cela comme d'une preuve de l'altération de cette lettre, se décidait enfin, ne pouvant soutenir cette position, d'en écrire à M. Courjault; cependant, on l'informe que M. Courjault est parti pour France; et, là-dessus, le *Moniteur* publie, non la missive, mais le *projet* d'une missive qu'il *se proposait* de faire parvenir à M. Courjault.

Cette précaution tardive du *Moniteur eût été* inutile sans doute, puisqu'il suppose que le bon missionnaire aurait à produire des preuves contre la nôtre, qu'il appelle *irréfragable*, et qui l'est certainement. Or, un fait authentique ne permet pas de croire à l'existence du fait qui lui est opposé. Dans l'espérance que le *Moniteur* profitera à l'avenir de cette expérience sur les respectabilités anonymes, nous citons, sans autres commentaires, son *projet* de lettre à M. Courjault avec les remarques dont il le fait précéder:—

"Nous nous proposions d'adresser cette lettre à notre correspondant, mais nous avons appris qu'il a quitté les Etats-Unis pour la France. En conséquence, il ne nous reste plus qu'à le nommer: ce correspondant est *Messire Courjault*, prêtre missionnaire à Bourbonnais. Passez à notre bureau, nous vous montrerons ses lettres." (*Moniteur*.)

"MONSIEUR.—Si nous avons publié votre correspondance dans laquelle vous accusiez les *Mélanges* d'avoir dénaturé la lettre de Mgr de Chicago, c'est parce que nous étions sous l'impression que vous auriez de bonnes preuves pour soutenir une accusation aussi grave dans le cas où on la nierait. Si ce n'eût pas été là notre conviction, votre correspondance n'eût jamais vu le jour. Or, les *Mélanges* ont nié; non seulement ils ont nié, mais ils nous ont donné une preuve irréfragable de leur innocence, en nous montrant l'original de la lettre de Mgr de Chicago, de celle que vous disiez avoir été dénaturée. Vous *avez été informé* du tout; vous avez eu le temps de produire vos preuves; et vous n'en avez rien fait. Votre silence nous étonne autant qu'il vous compromet. En pareille circonstance vous devez savoir ce qui nous reste à faire pour nous mettre à l'abri de tout soupçon vis-à-vis du public, c'est de lui donner *votre nom* et de vous laisser par là toute la responsabilité de vos écrits. Nous attendrons cependant encore quelques jours avant de le faire, afin de vous ôter toute occasion de dire qu'on vous a pris à l'improviste.

"*Nous avons l'honneur d'être, etc.*"

Nous remercions qui de droit pour une copie du "CATALOGUE MÉTHODIQUE des livres de la Bibliothèque de l'Institut-Canadien de Québec, de l'imprimerie d'Agustin Coté et compagnie." Ce catalogue, très étendu, renferme nombre d'ouvrages importants et de choix, mais il nous a manqué le tems de le lire en son entier.

NOUVELLES DE L'ETRANGER.

CONVERSIONS.—La *Gazette du Midi* (France), rapporte qu'un ex-ministre de l'Eglise protestante, le Rév. Alfred Dayman, de l'Université d'Oxford, a dit la messe le jour de Pâques, dans l'Eglise de Notre-Dame du Mont à Marseilles; il avait été fait prêtre la veille, par l'Evêque de Marseille; après la messe, il prêcha en français et demanda à son auditoire de prier pour la conversion des protestants de l'Angleterre.

—Le prince Paul de Wurtemberg, frère du roi régnant et beau-frère du prince Jérome Bonaparte, est mort catholique, âgé de 67 ans, le 16 avril, dans son hôtel à Paris, *Place Vendôme*. Il était environné de toute sa famille quand le Nonce du Pape arriva, amenant avec lui un prêtre la Madeleine qui lui administra les derniers sacrements.

—Deux demoiselles du nom de Young, et aussi madame Lauddon ont fait profession de la religion catholique dans l'Eglise de Boulogne-sur-mer.

—A Rome, dans l'église de St. Patrice il y a eu une retraite prêchée par messieurs Lockhart et Rinolfi; le résultat en a été la conversion d'une trentaine de protestants, de condition très respectable.

—Une jeune dame, arrivée à Bruges, se prépare à faire son abjuration du Protestantisme.

—M. Charles Manning, frère du Rév. H. E. Manning, a fait sa profession de foi avec ses quatre enfants dans la même église.

—Le Rév. Henry James Coleridge, M. A. habitué du collége d'Oriel, a été reçu catholique dans l'église de *Clapham*. Le *Guardian*, journal protestant, dit que c'est avec regret qu'il est obligé de confirmer cette nouvelle.

Les personnes suivantes ont renoncé aux erreurs du protestantisme et fait leur abjuration entre les mains du Rév. Edward Carbery. Dans la semaine sainte: Eliza Pughe, Mad. Gallagher, Mad. Burns; le jour de Pâques: M. Thom. Robertson Hyde, Mad. Hyde, leurs trois filles et M. Thom. William. Le lundi de Paques: Demoiselles Marguerite Taylor, Brigitte Standfort, et Michel McNamara.

GREENWICH.—L'œuvre des conversions fait des progrès depuis l'ouverture de la belle église de Notre-Dame Etoile-de-la-Mer; au-dessus de vingt cinq personnes lettrées ont fait leur profession de foi pendant la semaine Sainte.

Piemont (1).

Pour se faire une idée de l'irritation que produisent en Savoie les projets d'impôt présentés par M. de Cavour à la Chambre des Députés de Turin, sous les auspices démocratiques, il suffit de lire les lignes suivantes, que publie un journal d'Annecy, le *Bon Sens*:—

"Le bruit s'est répandu dans la ville que des habitants notables de la Savoie, désespérant de voir le gouvernement sarde revenir à des principes d'ordre et d'équité, ont envoyé ou se disposent d'envoyer une adresse au prince Louis Napoléon, pour le prier de s'intéresser à notre sort et de nous venir en aide.

"Pour notre compte, nous n'y croyons pas. Mais nous devons dire que cette rumeur prend une consistance telle, qu'elle devient l'indice le moins contestable des dispositions de la multitude."

De son côté, le *Courrier des Alpes*, journal de Chambéry, propose le refus de l'impôt. On lit dans cette feuille:

"De toutes parts nous entendons dire qu'il est à propos d'organiser une commission pour étudier les deux questions suivantes, et proposer aux contribuables de la Savoie une résolution de nature à sauvegarder les intérêts du pays:

"1e. QUESTION.—*Peut-on constitutionnellement mettre sur les contribuables de nouvelles impositions, taxes ou droits, pour faire face aux dépenses de l'Etat, avant que le ministre des finances ait justifié l'emploi des* SOIXANTE MILLIONS *sortis du Trésor entre la retraite de M. de Revel et l'avénement de M. Ratazzi au ministère?*

"2e. QUESTION.—*Peut-on* LÉGALEMENT *s'abstenir de payer des impositions inconstitutionnelles? Quelles seraient les conséquences de cette abstention renfermée dans les limites de la simple résistance passive?*"

Voici encore un extrait du *Bon Sens* qui fait suite aux vives réclamations de l'*Echo du Mont Blanc*:—

"Le temps est venu d'élever la voix, de protester contre la folie de nos gouvernants, de rappeler les maximes de la raison et de la justice, de revendiquer les droits d'un peuple qui sut toujours se respecter et qui fut toujours jusqu'ici respecté par ses souverains.

"Nous nous associons pleinement au *Courrier des Alpes* et à l'*Echo du Mont-Blanc*, nous ne voulons plus du despotisme d'un ministère qui se joue aussi effrontément de notre dignité, de nos croyances, de nos fortunes; qui se moque avec tant d'imprudence de nos plaintes, de nos souffrances, de nos misères; qui ne répond à nos incessantes réclamations que par le mépris du silence ou de l'injure.

"Non: nous ne voulons plus de ce ministère ennemi de notre foi, ennemi de la monarchie, ennemi de la nation, ennemi de chaque famille, de chaque individu, ennemi des riches, ennemi des pauvres, ennemi du propriétaire, ennemi de l'ouvrier.

"Nous ne voulons plus d'un ministère qui conduit la patrie à la ruine, à la dissolution, à la mort.

"Nous engageons les hommes de cœur à organiser, sur tous les points de la Savoie, des comités chargés de présenter à la signature de tous les citoyens une protestation respectueuse, forte, énergique, qui porte aux pieds du trône la *manifestation des besoins et des vœux du pays*.

"Que l'initiative vienne de la capitale du duché, et que partout elle soit accueillie comme l'unique moyen de salut qui nous reste, sous le déluge de maux qui va nous submerger!"

Décédés:

Lundi, le 10 mai courant, au manoir seigneurial, Ile aux Grues, dame Sophie Wills, veuve de John McPherson, écuyer, à l'âge de 67 ans, à la suite d'une attaque de paralysie.

(1) Voir les *Mélanges* de mardi.